

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 31 mars 2014

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

Conseillers présents et représentés : **11**

**SEANCE du 4 avril 2014**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Absents excusés : Christian HUBER

Procuration : Christian HUBER pour Ludovic STIEBER

**Délibération n° 2014/32**

**Objet : Authentification et signature des actes administratifs relatifs à des droits réels immobiliers**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1311-13 et L. 1311-14 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 août 2010 autorisant le maire à authentifier de tels actes et le premier adjoint à signer les actes en tant que représentant de la commune ; considérant que les conseillers municipaux ont été renouvelés le 23 mars 2014 ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés ;

AUTORISE le maire à authentifier les actes administratifs relatifs aux droits réels immobiliers (promesses de vente y compris) rédigés par la commune et à transmettre les informations nécessaires aux services concernés ;

AUTORISE le premier adjoint à signer l'acte de vente à des fins de représentation de la commune lors de la passation de l'acte.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 4 avril 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 7 avril 2014.

Le Maire  
Alain NORTH